

Communiqué de presse – Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver d’Alpes 2030
Conseil d’administration de la Solideo Alpes 2030

Marseille, 29 avril 2026

La Solideo Alpes 2030 adopte ses stratégies de concertation, d’innovation et d’insertion sociale et valide ses premières conventions d’objectifs avec des maîtres d’ouvrage

Après le conseil d’administration du 28 janvier ayant permis l’adoption de sa maquette financière, la Solideo Alpes 2030 a tenu ce jour son 6^{ème} conseil d’administration, le premier sous la présidence de Fabrice Pannekoucke, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en présence de Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Ce conseil d’administration a permis à la Solideo Alpes 2030 de franchir de nouvelles étapes grâce à la validation de plusieurs orientations stratégiques et opérationnelles.

Trois stratégies structurantes ont ainsi été approuvées.

Conformément à ses engagements, la Solideo adopte **une stratégie ambitieuse de concertation** pour garantir la pleine participation du public. Elle vise à conduire une concertation systématique et ouverte, projet par projet, en associant étroitement citoyens et parties prenantes dès la phase de conception, et jusqu’à la livraison des ouvrages dont elle a la charge. L’approbation de cette stratégie par le CA permet désormais à la Solideo Alpes 2030 d’en engager sa mise en œuvre sans délai. Les premières réunions de concertation seront organisées dès la fin du mois de mai en lien étroit avec le COJOP et les territoires. Un site internet dédié à la concertation et au recueil des contributions sera également mis en ligne dans les prochains jours.

Pour réaliser ou rénover des infrastructures exemplaires, la Solideo Alpes 2030 adopte **une stratégie d’innovation ambitieuse** et y consacre des moyens importants. Reposant sur la mobilisation d’un fonds dédié représentant 3 % des financements publics des ouvrages, elle a pour objectif d’intégrer des solutions innovantes et de valoriser des initiatives territoriales innovantes, à l’occasion des Jeux d’hiver 2030 et de construire un héritage durable au service de la vision de la montagne 2050. Un comité d’innovation aura la charge de sélectionner les projets éligibles au fonds d’innovation. Composé de

représentants des parties prenantes et d'experts reconnus, il sera présidé par Sébastien Soriano, directeur général d'Institut National Géographique (IGN).

Enfin, la charte d'insertion, qui constitue la déclinaison opérationnelle de la Charte sociale, économique et environnementale des Jeux d'hiver 2030 signée avec les 8 organisations patronales et syndicales a été adoptée. Socle de sa stratégie sociale, elle constitue le document cadre qui s'appliquera à tous les maîtres d'ouvrage et toutes les entreprises attributaires, en particulier sur deux engagements forts :

- Une ambition globale de 10% d'heures travaillées d'insertion professionnelle réservées aux personnes éloignées de l'emploi et de la formation
- Un tiers des montants financiers des marchés dédiés aux TPE/PME et structures de l'économie sociale et solidaire

Sur le plan opérationnel, plusieurs engagements ont été actés :

- la conclusion d'une convention d'objectifs avec la Communauté de communes Val Vanoise pour la réalisation de la cuisine centrale de Bozel, un équipement public qui servira pour la restauration du personnel olympique pendant les jeux et permettra à Bozel de disposer d'une cuisine moderne pour la restauration collective à l'issue des jeux ;
- la signature d'une convention d'objectifs avec la DIRMED pour le renforcement de la route nationale RN94 entre Briançon et le site olympique de Montgenèvre ;
- la conclusion d'une convention d'objectifs avec la Ville de La Clusaz pour la réalisation du pont de l'Ars, afin d'améliorer la desserte du village, en particulier pour les piétons.

Un an après sa création, la Solideo Alpes 2030 est au rendez-vous de ses ambitions sociales et environnementales et entame la phase opérationnelle de sa feuille de route.

« Avec l'adoption de stratégies ambitieuses de concertation, d'innovation et d'insertion sociale, et la signature des premières conventions d'objectifs, la Solideo pose un jalon supplémentaire vers les Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030 et entre pleinement dans sa phase opérationnelle. Ces avancées sont la démonstration que ces Jeux tiendront toutes leurs promesses : associer les citoyens et faire de cet événement un levier concret d'emploi, d'insertion et d'opportunités pour toutes nos entreprises. Les Jeux avancent donc concrètement, au service des territoires, et au plus près de leurs habitants et de leurs besoins. » **Marina Ferrari, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

« Un an après sa création, la Solideo Alpes 2030 entre pleinement dans sa phase opérationnelle. Avec l'adoption de nos stratégies de concertation, d'innovation et d'insertion sociale, ainsi que la signature de premières conventions concrètes dans les territoires, nous posons les bases de Jeux

utiles, durables et exemplaires. Notre ambition est claire : tenir nos engagements et faire des Alpes 2030 un projet au service des territoires et de leurs habitants.» **Fabrice Pannekoucke, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Président de la Solideo Alpes 2030**

« La Solideo Alpes 2030 est désormais entrée dans sa phase de mise en œuvre concrète. Avec ces premières conventions et des engagements forts en matière d'innovation, de concertation et d'insertion, nous construisons des Jeux exemplaires et un héritage durable pour les habitants de nos territoires. » **Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France**

« Un peu plus d'un an après sa création, la Solideo Alpes 2030 confirme sa capacité à transformer ses ambitions en actions concrètes. En structurant nos engagements autour de la concertation, de l'innovation et de l'insertion sociale, et en nouant les premiers partenariats opérationnels, nous construisons dès aujourd'hui des projets utiles, durables et porteurs d'héritage pour les territoires hôtes. » **Damien Robert, Directeur général Exécutif de la Solideo Alpes 2030**

« Ce conseil d'administration marque une étape importante, avec l'adoption de stratégies structurantes pour la Solideo Alpes 2030, et plus largement pour le projet des Alpes Françaises 2030, en matière de concertation, d'innovation et de mise en œuvre de la charte sociale. Elles traduisent une ambition commune : construire des infrastructures utiles, responsables et pleinement ancrées dans les territoires. Le COJOP avance aux côtés de la Solideo Alpes 2030 pour accompagner la mise en œuvre de ces orientations, essentielles à la réussite de Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030. » **Edgar Grospiron, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030**

À propos de Solideo Alpes 2030

Créée par décret en février 2025, la **Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030** est un établissement public chargé de la réalisation des ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Présidée alternativement par les deux présidents de Région Sud et Auvergne Rhône Alpes, elle veille à garantir la livraison des infrastructures dans les délais, avec un haut niveau d'exigence environnementale, d'innovation et d'héritage pour les territoires alpins.

Contact Presse:

presse@solideo2030.fr

06 64 69 19 90 / 07 71 50 50 09